

Dr Grall, Directeur Régional
ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi CS 93383
69418 Lyon CEDEX 03

Objet : Liste des besoins immédiats pour assurer la continuité des services des associations de lutte contre les exclusions

Date : 19 mars 2020

Monsieur le Directeur régional,

Dans le contexte d'épidémie du Covid-19, et en lien étroit avec le récent courrier de l'**Uriopss**, les associations signataires (**Fédération des acteurs de la Solidarité, la Cimade, la FAPIL, la Fédération de l'Entraide Protestante, l'Urhaj, Médecins du Monde, et le Secours Catholique**), vous alertons sur la nécessité de prendre des dispositions immédiates pour **permettre la continuité des services des structures d'accueil et d'hébergement**. En effet, ces dispositions sont indispensables pour lutter contre la propagation du virus mais également pour accompagner les plus fragiles dans des conditions humaines et dignes.

Suite à un état des lieux avec nos adhérents présents sur l'ensemble du territoire de la région, voici les besoins cruciaux que nous avons relevés :

- Une **coordination efficace entre les services de santé de l'Etat, l'ARS et les associations** qui travaillent auprès des plus précaires :
 - o Partage d'informations claires sur des personnes référentes à contacter au niveau de chaque département et chaque grande ville, et qui peuvent répondre aux nombreuses questions des acteurs sociaux ;
 - o Organisation d'équipes mobiles qui se déplacent dans les squats et les bidonvilles pour faire de la prévention et faire un premier diagnostic ;
 - o Assurer la continuité des équipes mobiles sanitaires (santé, addiction, santé mentale) intervenant dans les structures pour limiter les risques de tensions au sein des établissements en période de confinement, avec du matériel, des informations claires, et si nécessaire des budgets supplémentaires ;
 - o Partager des informations claires sur la mise en place des centres d'hébergement spécialisés pour les personnes malades sans gravité Covid19 sans domicile fixe ou venant de centres d'hébergement ou de logements adaptés et accompagner les structures qui vont se mobiliser sur ces actions.

- **Un appui en matériel** : nous sommes conscients des stocks limités de matériel protection (masques, blouses, gel), mais il nous semble essentiel que les intervenants sociaux et médico-

Contacts : Fédération des Acteurs de la Solidarité Auvergne-Rhône-Alpes. 63 rue Smith 69002 LYON
Pascale Blanchetière, déléguée régionale : pascale.blanchetiere@federationsolidarite.org / 06.83.05.59.59
Fanny Gagnaire, coordinatrice AHI-logement : fanny.gagnaire@federationsolidarite.org / 06.52.94.61.12
Christèle Hervagault, chargée de mission Santé-Asile-Immigration :
christele.hervagault@federationsolidarite.org /06.68.67.21.36

sociaux en première ligne puissent en être équipés afin de poursuivre leurs actions auprès des plus précaires.

Nous interpellons en parallèle les autorités compétentes, mais nous vous informons que **l'accès à l'eau, à la nourriture, et à l'hygiène de base** des personnes à la rue, vivant en squat et des personnes précaires dépendantes de l'aide alimentaire, est fortement menacé par les restrictions liées au confinement.

Ces besoins sont indispensables pour assurer le minimum vital de ces personnes. Nous ne sommes qu'à 3 jours de la décision de confinement et constatons d'ores et déjà les tensions, les inquiétudes, tant du côté des professionnels que des personnes en situation de précarité avec des risques de décompensation, des diminutions d'effectifs... Dans ce contexte, il est d'autant plus important, de se donner les moyens de rassurer avec les moyens adéquats afin de ne pas amplifier la crise sanitaire que nous traversons.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous pourrez apporter à notre sollicitation, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur régional, en l'expression de notre considération distinguée.

Fédération des Acteurs de la Solidarité Auvergne-Rhône-Alpes

Francis Silvente Président régional

Fédération de l'Entraide Protestante

Myriam Le Monnier Secrétaire régional

Médecins du Monde

Anick Karsenty déléguée régionale

Cimade AURA

Monique Guyot-Berni, co-présidente

URHAJ Auvergne Rhône Alpes

Secours Catholique – Région Auvergne Rhône Alpes

Contacts : Fédération des Acteurs de la Solidarité Auvergne-Rhône-Alpes. 63 rue Smith 69002 LYON
Pascale Blanchetière, déléguée régionale : pascale.blanchetiere@federationsolidarite.org / 06.83.05.59.59
Fanny Gagnaire, coordinatrice AHI-logement : fanny.gagnaire@federationsolidarite.org / 06.52.94.61.12
Christèle Hervagault, chargée de mission Santé-Asile-Immigration :
christele.hervagault@federationsolidarite.org /06.68.67.21.36